

Début de séance : 17H30

Représentants Parents : M. MIRAVETE Loïc, Mme FIGUIERES Mélisa sont présents

Enseignants : Mmes DELMAS, BARTHE, SENSEBE, BART, DELLOYE, SAINTAGNE, GALISSON, CAMPAGNE, GASC, SERRES (maîtresse E), M. LANGELLA, directeur, sont présents. Mme ARTILLAN est excusée.

Représentante ALAE : Emilie TURPIN, Directrice de l'ALAE, est présente

Représentants mairie : Monsieur VALENTE adjoint au maire chargé des affaires scolaires, Cécile Bahut des affaires scolaires sont présents

-Effectifs de la rentrée : Pour l'instant, il y a une moyenne de 24/25 par classe. On ne peut toujours pas compter les nouveaux arrivants dans les logements qui seront livrés d'ici la rentrée, car les démarches d'inscription de ces parents auprès de la mairie n'ont pas commencé. Une ouverture de classe est actée pour la rentrée. On comptera 10 classes + le dispositif ULIS. Un poste à mi-temps UPE2A a été créé sur l'école. Ce qui signifie la présence d'une enseignante spécialisée d'UPE2A (pour enfants allophones-primos arrivants) 2 jours par semaine. Cette unité pourra accueillir 12 élèves maximum de l'école ou des alentours. Il faut noter un impact sur les repas de cantine et l'accueil ALAE du midi de ces 2 journées concernées. Ce dispositif est géré par le CASNAV.

Au vu de ces 2 créations, les salles de classe du fond des modules 2 et 3 sont réaffectées à l'école. Le mobilier scolaire correspondant doit être prévu dès maintenant.

-Changements des horaires pour la rentrée et allongement de la pause méridienne :

Suite à la demande faite concernant la modification des horaires de la rentrée, la mairie n'a toujours pas reçu de notification officielle. Pourtant, une information a été reçue avisant la modification des trajets de ramassage scolaire qui serait déjà organisés par le conseil départemental. Nous en déduisons que cette modification est actée.

Pour rappel, les nouveaux horaires sont : 8H45/12H - 14H/16H45 , avec une ouverture des portes d'entrée de l'école 10 minutes avant.

Une demande des parents est faite concernant la possibilité d'une collation le matin car ils craignent un repas tardif pour certains élèves, dû à l'allongement de la pause méridienne. M. LANGELLA, directeur d'école, rappelle que les textes officiels précisent qu'il ne doit pas y avoir de collations sur le temps scolaire. Mme TURPIN, directrice ALAE, rappelle que la collation à l'arrivée à l'école sur le temps ALAE est toujours d'actualité. Elle annonce aussi que l'heure du repas ne sera pas forcément trop tardive mais permettra surtout des activités ainsi qu'un temps calme avant le retour en classe.

-Le poids du cartable : Certains parents remarquent que leurs enfants continuent de rentrer avec un cartable trop lourd. Cette question est récurrente. Puisque ce problème ne concerne que quelques élèves, il faut proposer aux parents de ceux-ci de venir voir les enseignants afin de trouver une solution. Il est rappelé que certains élèves vident leur casier le soir pour être sûrs de ne manquer de rien.

-Financement du projet informatique :

Une réponse a été reçue par la mairie. Ce plan de relance est accepté. Il faut maintenant connaître la somme exacte allouée afin de commander le matériel.

-Opération et participation financière du CLES :

L'Opération gourdes à l'effigie de l'école a connu un succès satisfaisant : 73 gourdes ont été commandées. La livraison du lot est à recevoir le 2 juillet. Pour rappel, ce genre d'opération comme celle des sapins de Noël a pour but d'apporter un soutien financier à la coopérative des écoles de la commune.

L'équipe enseignante remercie le CLES pour l'aide financière reçue.

-Entretien école :

.Peinture prévue : couloirs des modules, le couloir vitré, voir peut-être certaines classes. Les devis sont en cours de réalisation. Les enseignants demandent d'être prévenus suffisamment tôt pour décrocher tout l'affichage des murs de leur classe, avant la fin de l'année, si la peinture est prévue.

.Remettre en état « classe » les 2 salles du fond des modules 2 et 3. Faire la fiche d'intervention pour un complément de commande de tables et chaises.

La mairie rappelle qu'il faut faire des fiches d'intervention concernant les petits travaux d'été :

-Passer le Karcher dans la cour

-Repasser les tracés de jeux au sol dans la grande cour

-Mettre en place de nouveaux tracés de jeux au sol dans la petite cour. Aucun tracé n'est présent actuellement.

.Ménage :

François BONATO, personne référente/ménage dans les écoles à la mairie, passera une fois par mois pour faire le point ménage

Dès qu'il y a souci, envoyer un mail à Cécile Bahut. Le problème sera réglé au plus vite, voir dans la journée.

Le personnel qui intervient pour le ménage, pour les travaux, doit se présenter à l'accueil.

Rappel : Nous sommes toujours en plan vigipirate renforcé.

-Sécurisation du passage des écoliers et passants au niveau du parking :

Cela concerne les bandes de pelouses derrière les places de parking. Le devis et le chiffrage sont en cours. Cela sera budgétisé pour l'an prochain au plus tard.

-Affectation des salles d'EPS pour l'élémentaire 2021-2022 :

L'accès au gymnase est maintenant fixé : deux après-midis de 14H à 17H sont attribués, le lundi et jeudi, pour toutes les salles, toute l'année.

L'accès au city est possible sur demande auprès de la mairie.

L'accès à la piste du stade et au terrain de foot est possible sur demande et est à planifier.

Un terrain en herbe serait construit plus tard à côté du cimetière.

Un éducateur agréé sport boule serait disponible pour l'année scolaire à venir.

-Remerciements : L'équipe enseignante tient à remercier les parents d'avoir fait preuve de compréhension cette année particulière du point de vue des contraintes sanitaires.

Nous remercions aussi la mairie et le personnel intervenant dans l'école pour tous les efforts fournis afin de pallier, souvent dans l'urgence, aux contraintes sanitaires.

Fin de séance